

Les maisons Minergie sont rattrapées par les maisons normales

PAR **SERVAN PECA**

D'un point de vue énergétique, construire du Minergie n'est plus aussi rentable. Voilà ce qu'a considéré le canton de Neuchâtel, à l'heure où il s'est agi de redéfinir vers quoi se dirigeraient ses subventions énergétiques.

A l'image des cantons de Vaud et de Fribourg notamment, Neuchâtel a modifié la direction des fonds de son Programme bâtiments, destiné à encourager et accélérer la rénovation du parc immobilier.

Depuis le début de l'année, le soutien financier pour les nouveaux édifices estampillés Minergie P et Minergie A, ainsi que ceux certifiés CECB A/A a été abandonné, au profit des rénovations.

En termes d'émissions de CO₂, «l'écart entre les bâtiments standards et les Minergie s'est réduit. Il a donc été décidé de diriger l'effort financier là où les économies de CO₂ sont plus importantes», selon Yves Lehmann, chef du Service cantonal de l'énergie et de l'environnement (Sene).

Une question de chauffage

Olivier Meile, directeur romand de l'association Minergie, n'est pas contrarié par cette décision. «Nous en comprenons les raisons. C'est toute l'ironie de notre travail... Minergie va plus loin que les minimums légaux, afin que ceux-ci les rejoignent peu à peu. Un jour, dans un monde idéal, il n'y aura plus besoin de Minergie!»

Olivier Meile confirme que les bâtisses standards ont réduit l'écart avec les Minergie. Et c'est avant tout lié à un facteur: le chauffage. «A partir du moment où l'on décarbone l'approvisionnement énergétique – on remplace le mazout ou le gaz par des énergies renouvelables pour chauffer une maison – l'essentiel de la différence est comblé.»

Surveiller la construction

Quid de l'isolation, dont on répète qu'elle doit être améliorée avant toute autre chose? «Via son programme 'Chauffez renouvelable', la Confédération a changé de para-



Le canton de Neuchâtel compte quelque 640 bâtiments estampillés Minergie. Au total, en Suisse, il y en a plus de 51 000. KEYSTONE

digme», note Olivier Meile. «On est encouragé à changer sa chaudière à gaz ou à mazout avant tout, même si l'isolation n'est pas d'abord revue.» Désormais, l'association Minergie,

qui a profité de ses 25 ans d'existence en 2023 pour réviser et réordonner ses différents labels, joue les éclaireurs dans d'autres domaines de l'immobilier.

Minergie, pas Minergie: quelles différences?

La différence entre les bâtiments Minergie et les minimaux légaux dépend du label qui a été choisi par les propriétaires.

Les dépenses énergétiques – en kWh par m² par année – des maisons Minergie sont 20% inférieures aux standards définis par le modèle de prescriptions énergétiques des cantons (Mopec), qui regroupe des dispositions communes et harmonisées dans le pays.

Pour les maisons Minergie-P, la différence atteint 30%.

Et pour les Minergie-A, elle s'élève à 50%.

Mais ces différences sont basées sur le Mopec qui a été élaboré 2014.

Le modèle sera d'ailleurs révisé en 2025. De plus, «la loi neuchâteloise a des exigences plus élevées», précise Olivier Meile.

Autrement dit, les différences entre les maisons normales et les maisons Minergie sont actuellement moins élevées que les chiffres énoncés ci-dessus.

D'un point de vue financier, le surcoût d'une construction Minergie et de 2 à 5%, selon le standard qui est visé. Mais «il est rapidement amorti par la réduction des charges énergétiques», souligne Olivier Meile.

Parmi eux, Olivier Meile cite la protection contre la surchauffe. «Nos standards sont quatre fois plus élevés que les exigences légales. Mais il s'agit d'un enjeu de confort, qui ne légitime pas forcément des subventions énergétiques.» Mais il y a un autre sujet – celui-ci très directement lié aux émis-

sions de CO₂ – sur lequel Minergie met l'accent: les émissions grises générées lors de la construction des bâtiments. «Cet aspect n'est pas encore encouragé par les programmes Bâtiments. Mais pour obtenir le label Minergie, il y a désormais une limite à respecter.»



La réduction des émissions grises n'est pas encore encouragée par les programmes Bâtiments. Mais pour obtenir le label Minergie, il y a désormais une limite à respecter.»

OLIVIER MEILE
DIRECTEUR ROMAND DE L'ASSOCIATION MINERGIE

Les Neuchâtelois de plus en plus sobres

En 2022, la consommation de toutes formes d'énergies du canton de Neuchâtel a été de 4095 gigawattheures. Si cette somme vous semble abstraite, sachez qu'elle est 74% plus basse que l'année précédente. La cause la plus importante de cette diminution est à chercher du côté du chauffage et de l'eau chaude: l'utilisation de combustibles a baissé de 13,5%.

Les diminutions de consommation d'électricité (-0,2%) et de carburants (-2%) ont été beaucoup moins marquées. «La campagne de la Confédération et du Canton pour les économies d'énergie durant l'hiver 2022-2023 et la hausse significative des prix de l'énergie comptent certainement aussi parmi les facteurs ayant contribué à ces réductions de consommation», indique le rapport 2022 sur les statistiques de l'énergie, publié hier par le Canton de Neuchâtel.

La forte diminution de l'utilisation de combustibles s'explique en bonne partie par les températures les plus élevées depuis le début des relevés en 1864, reconnaît le Canton. Mais elle permet aussi de mettre en évidence le Programme Bâtiments neuchâtelois (PB-NE).

13,8

Entre 2000 et 2022
la consommation d'énergie
du canton a diminué de 13,8%

En 2022, ce programme a soutenu 887 projets, pour un montant total engagé de près de 9 millions de francs. Sur la durée de vie des mesures encouragées, cela signifie une réduction de 43 000 tonnes de CO₂, soit 243 kg de CO₂ par habitant du canton et une économie d'énergie de 168 millions de kWh, soit 953 kWh par habitant.

Davantage de renouvelable depuis 2000

En 2023, ce sont 10 millions de francs qui ont été engagés pour 1027 projets. Un record depuis le lancement du programme en 2010. Dans ces projets de rénovation, l'isolation thermique et l'installation de pompes à chaleur représentent 80% de l'utilisation des aides octroyées.

Entre 2000 et 2022 la consommation totale d'énergie du canton a diminué de 13,8%. La production d'énergie renouvelable plus que doublé (+123%). L'énergie renouvelable produite sur le territoire cantonal représente 15,7% de la consommation, contre 6,1% en 2000. **LOE**

PUBLICITÉ

La Caramèle
ST AUBIN-SAUGES

Offre exceptionnelle
Frais d'acquisition offerts

naef | Projets neufs

À VENDRE | APPARTEMENTS

PORTES OUVERTES

Samedi 3 février de 10h à 13h

Rue de la Fontanette 12,
Saint-Aubin-Sauges

Dès CHF 470'000.-

Naef Immobilier Neuchâtel

+41 32 737 27 50

courtage.ne@naef.ch

